



PREFET DE SEINE-ET-MARNE
Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)



**Formation « sport-santé » niveau 1 (forme et bien-être) labellisée par le CROSIF et la DRJSCS d'Ile-de-France.
Organisée par le CDOS et la DDCS de Seine et Marne.
Formation complémentaire pour les éducateurs sportifs
(prise en charge de personnes à besoins de santé particuliers, notamment prévention de pathologies chroniques)**

Objectifs

Former des éducateurs sportifs pour qu'ils développent une offre de « sport-santé » dans leur structure (club, association...) pour recevoir des personnes sédentaires ou atteintes de pathologies chroniques, à visée préventive ou thérapeutique non médicamenteuse validée par la Haute Autorité de Santé.

Objectifs développés :

- 1 - Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques et pour chacune d'entre elles, quelles recommandations d'APSA.
- 2 - Être capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé
- 3 - Mettre en œuvre une évaluation initiale de la situation de la personne en incluant des évaluations fonctionnelles propres à la pratique physique envisagée, ainsi que l'identification des freins, des ressources individuelles et des capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome, par des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés
- 4 - Concevoir une séance d'activités physiques et sportives adaptées (APSA) en suscitant la participation et l'adhésion de la part de la personne
- 5 - Mettre en œuvre un programme : animer les séances d'APSA ; évaluer la pratique et ses progrès ; soutenir la motivation du patient ; détecter les signes d'intolérance lors des séances et transmettre les informations pertinentes au prescripteur (médecin...) dans des délais adaptés à la situation
- 6 - Évaluer à moyen terme les bénéfices attendus du programme : établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les personnes, établir un dialogue entre les acteurs selon une périodicité adaptée à l'interlocuteur
- 7 - Savoir réagir en cas d'accident au cours de la pratique

Public visé

BP et DEJEPS ou équivalents (BE1, BE2, CQP...) et brevets fédéraux, déjà encadrant en club, association sportive ou à titre individuel, souhaitant développer une offre de « sport-santé ».

Pré-requis

Connaissances des programmes de base d'anatomie et de physiologie du BPJEPS ou équivalents ou des brevets fédéraux (niveau moniteur ou instructeur).

Titulaire à jour du PSC1.

Déroulement de la formation

- une vingtaine d'heures en distanciel : envoi de contenus théoriques

- deux jours en présentiel : connaissances théoriques et ateliers pratiques. Savoir élaborer un projet d'action sport-santé. Les lundis 7 et 14 octobre 2019 – MELUN

Evaluation et validation de la formation

- Une épreuve écrite d'évaluation des connaissances et des compétences acquises en formation

* Remise d'une attestation de présence pour les inscrits assidus

* Remise d'une attestation de formation « Sport et Forme Bien-être niveau 1 ».

Qualité reconnue des formateurs « sport-santé » référents

Formation distancielle par un directeur d'enseignement de la Faculté de médecine - Université de Paris et AP - HP, spécialiste du « sport-santé », et un professeur d'EPS et professeur de sport – Chef d'Unité au Département formation de l'INSEP.

Formation présentielle par le médecin du sport départemental, le référent départemental sport santé de la DDCS, les éducateurs référents sport-santé du CDOS. Intervention d'une diététicienne-nutritionniste sport-santé.

Renseignements pratiques

Dates de formation : Les lundis 7 et 14 octobre 2019 de 9h à 17h

Lieux de formation : Complexe sportif Jacques Marinelli – Rue doré – 77000 MELUN

Taille des groupes : 20 personnes maximum

Coût de la formation : 150 €

Pour plus de renseignements

Correspondante CDOS : Julie SCHRAM – 01 60 56 04 22 – crib.cdos77@gmail.com

Référent sport-santé de la DDCS : Florent Nowakowski - 01 64 41 58 75 - florent.nowakowski@seine-et-marne.gouv.fr